

**POLE ANIMATION, JEUNESSE,
SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**

Développement des pratiques sportives
IB

Metz, le 28 avril 2011

21

R A P P O R T

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS
SPORTIVES**

Dans le cadre de l'accompagnement apporté par la Ville de Metz aux associations sportives qui participent à l'animation de la ville, il est proposé d'attribuer aux clubs sportifs des subventions pour manifestations pour un montant global de 14 210 €.

Deux manifestations importantes présentées par le club Athlétisme Metz Métropole sont concernées :

- Une semaine d'athlétisme à l'école : organisée pour la première fois cette manifestation permettra à environ 1 800 élèves des classes primaires de participer à un triathlon et à un relais. La finale est prévue le 25 juin, lors du meeting international ;
- Le Trail du Saint Quentin auquel devraient participer environ 650 coureurs et attirer de nombreux spectateurs.

Par ailleurs, il est également proposé de verser des subventions de fonctionnement pour un montant total de 14 030 € et une subvention d'équipement d'un montant de 300 € afin de permettre à l'Ecole Française d'Echecs d'acquérir le matériel adéquat pour assurer la formation de leurs licenciés.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Conseil Municipal,
Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes pour montant de 28 540 € :

Subventions pour manifestations

- Moselle Moto Club	500 €
(championnat d'Alsace Lorraine de Moto et Quad cross – championnat de France MX1 – 7 et 8 mai 2011)	
- Football Club Devant les Ponts	1 000 €
(Fête Nationale des U9 – 28 mai 2011)	
- Athlétisme Metz Métropole	3 000 €
(Trail du Saint Quentin – le 18 juin 2011)	
- Athlétisme Metz Métropole	5 000 €
(1 semaine d'athlétisme à l'école – du 20 au 25 juin 2011)	
- Metz Madine à la Marche	300 €
(randonnée Metz Madine à la Marche – 26 juin 2011)	
- Association Tennis Club de la Natation Messine	700 €
(tournoi double adultes – 16 au 24 juillet 2011)	
- Handisport Metz	1 710 €
(challenges de tir et d'altérophilie - 6 mai et 18 juin 2011)	
- Cercle de Yachting à Voile de Moselle	2 000 €
(Six Heures Internationales d'Olgz - 2 octobre 2011)	

Subvention de fonctionnement – catégorie amateur

Football

- Entente Sportive Messine	6 500 €
----------------------------	---------

Voile

- Cercle de Yachting à Voile de Moselle	5 800 €
---	---------

Pêche

- Amicale des Pêcheurs du Sablon	1 000 €
----------------------------------	---------

Disciplines à destination des personnes handicapées

-Handisport Metz 730 €

Subvention d'équipement

- Ecole Française d'Echecs de Metz 300 €
(acquisition de matériel de formation)

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens correspondantes ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Jacques TRON